

Banque d'instructrices ou d'instructeurs au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie



Concours No J0924-0357

Prêt de service | Banque d'instructrices et d'instructeurs au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

L'École nationale de police du Québec est à la recherche de policières et de policiers pour créer une banque de candidats qualifiés afin d'assumer les rôles et les responsabilités d'un instructeur à l'École. La représentativité des policiers-instructeurs des différents corps de police québécois au sein du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie est à parts égales. Leur recrutement se fait donc en fonction des besoins dans notre banque de candidats qualifiés. Ce concours s'adresse aux membres des corps de police du Service de police de la ville de Montréal, de la sûreté du Québec ainsi qu'aux membres des corps de police municipaux.

Au quotidien

Votre rôle consistera entre autres à :

- Soutenir et orienter les aspirantes policières et aspirants policiers dans l'acquisition et l'exercice de leurs compétences professionnelles;
- Œuvrer au sein du programme dans un des champs disciplinaire (tactique, sécurité routière ou interventions policières);
- Participer à l'application des stratégies de formation expérientielle;
- Préparer et animer des activités pédagogiques, superviser la progression des apprenants et procéder à l'évaluation des apprentissages;
- Superviser les sorties de patrouille.

Conditions d'admission

- Être policière ou policier actif.
- Avoir réussi le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'École ou avoir obtenu l'équivalence reconnue par l'ENPQ.
- Cumuler sept (7) années d'expérience à titre de policière ou de policier, dont trois (3) années en patrouille.
- Ne pas détenir un grade supérieur à sergent.
- Avoir démontré un comportement exemplaire dans son organisation.

Conditions de travail

- Horaire de travail en fonction des besoins pédagogiques de l'École (9 heures par jour).

La personne titulaire :

- Sera formée à l'École nationale de police du Québec (induction) afin d'acquérir les compétences attendues d'un instructeur affecté au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie.
- Sera appelée à travailler en soirée, occasionnellement la fin de semaine et aura la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires lors des congés H.
- Conserve son lien d'emploi et bénéficie des conditions de travail applicables (salaire, vacances et maladies) pendant la durée du prêt de service, en plus d'un remboursement des frais de déménagement (lorsqu'admissible).
- Bénéficie d'une rémunération additionnelle évolutive répartie en sommes égales au cours de l'année (de 7 000 \$ à 10 000 \$, selon l'année de la convention de prêt de service).

À propos de nous

École nationale de police du Québec

350, rue Marguerite-D'Youville, Nicolet
(Québec), J3T 1X4

L'École a l'exclusivité de la formation initiale du personnel policier permettant d'accéder aux pratiques de patrouille gendarmerie, d'enquête et de gestion policière.

Elle offre également des activités de perfectionnement policier et effectuée de la recherche orientée vers la formation.

Période d'inscription

Du 30 septembre 2024 au 30 juin 2025

Pour information

Sur le processus de dotation :

melanie.coutu@enpq.qc.ca

Sur les possibilités d'emploi:

www.enpq.qc.ca/emplois

Pour postuler:



Cafétéria



Stationnement gratuit



Équipe dynamique



Salle d'entraînement

École nationale
de police

Québec

